

Formation continue informatique

Créer sa boutique en ligne avec Prestashop

Préambule

Ce cours vous permettra d'apprendre à utiliser Prestashop afin de développer votre boutique en ligne

Contenu

Installation et mise à jour de Prestashop

- Configuration requise
- Nom de domaine, hébergeur

Création d'un compte Prestashop

Personnalisation de sa boutique en ligne

- Importation des produits
- Ajout de fonctionnalités
- Personnalisation
- Se connecter au back office
- Découvrir la zone administration
Interface, menus, boutons
- Tableau de bord, statistiques
- Gestion du catalogue
- Gestion des commandes
- Gestion des clients
- Mise en place de promotions
- Gestion de la livraison
- Gestion des stocks
- Fonctionnalités intégrées
- Thèmes
- Addons et modules spécifiques

Formation continue informatique

Configuration des options de paiement et de livraison

- Sélection du module de paiement
- Installation du module de paiement
- Configuration des paramètres de paiement

Analyse clientèle

- Attirer les visiteurs, acheteur réfléchi ou spontané, cibler la clientèle
- Fidéliser les clients
- Animer la boutique

Analyse produits

- Contrôler la boutique et son contenu
- Adopter la stratégie marketing qui convient
- Analyser et comprendre l'évolution d'un produit en particulier
- Veiller à la clarté des catégories
- Adopter un système de parrainage
- Proposer des ventes croisées
- L'essentiel est de communiquer

Analyse des commandes

- Adapter les offres ou les réductions face aux clients

Formation continue informatique

Durée

12 périodes de cours à raison de 3 périodes un soir par semaine, de 18.00 à 20.30.

Titre obtenu

Une attestation vous sera remise en fin de formation

Lieu

Les cours sont donnés dans nos salles de classe de Bellevue ou de TechnoPôle, à Sierre.

Bulletin d'inscription

Nom du cours : Créer sa boutique en ligne avec Prestashop

Prix en vigueur du cours : CHF 300.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et domicile :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)

Adresse / Entreprise :

NPA et ville :

.....

Date :

Signature :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales

A remplir et envoyer à l'adresse suivante :

HES-SO Valais Téléphone : 08 606 90 43

Formation continue informatique E-mail : info@formationcontinue.ch

Techno-Pôle 3 Internet : www.formationcontinue.ch

3960 Sierre

OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? :
- Connaissances, amis

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.